



The City's Transportation Master Plan (TMP) was approved on November 28, 2008. Ongoing public input from Ottawa residents was a significant factor in the final shape of the TMP.

The City's Official Plan objectives include *“a substantial increase in the use of public transit and reduced dependence upon automobile use during peak hours”* (Section 2.3.1, OP, 2003).

To provide a high quality transportation system, the City's goal is to increase transit's share in the morning peak hour from 23% in 2005 to 30% by 2031.

The 2008 TMP's transit strategy to accomplish this target emphasizes:

- **Ease of Mobility** – provide greater availability, reliability, speed, safety, convenience and comfort, expand the rapid transit network and transit priority corridors, intensify land use.

The TMP's rapid transit network will allow faster, more efficient connections to destinations throughout the City. The rapid transit system will utilize a combination of Light Rail Transit (LRT) and Bus Rapid Transit (BRT).

Le Plan directeur des transports (PDT) de la Ville a été approuvé le 28 novembre 2008. Les commentaires continus des citoyens ont joué un rôle clé dans la facture finale du document.

Parmi les objectifs du plan directeur officiel de la Ville, on mentionne *« accroître de façon substantielle l'utilisation du transport en commun et réduire la dépendance à l'égard de l'automobile pendant les heures de pointe »*. (Section 2.3.1, OP, 2003).

Pour parvenir à offrir un système de transport en commun de haute qualité, l'objectif de la Ville est d'accroître la part de marché du transport en commun à l'heure de pointe du matin et de la faire passer de 23 % en 2005 à 30 % d'ici 2031.

La stratégie en matière de transport en commun précisée dans le PDT pour atteindre cet objectif insiste sur :

- **La facilité de déplacement** – assure une plus grande disponibilité, fiabilité, rapidité, sécurité, confort et aspect pratique, expansion du réseau de transport en commun rapide et des corridors prioritaires, intensification de l'aménagement du territoire.

Le réseau de transport en commun rapide du PDT permettra des jonctions plus rapides et plus directes entre les destinations à travers la ville. Le réseau de transport rapide utilisera une combinaison de train léger sur rail (TLR) et de transport en commun rapide par autobus (TRA).